



**Nombre de conseillers :**

En exercice: 11  
Présents: 09  
Votants: 11

Date de convocation : 26/05/2023

Date d'affichage : 26/05/2023

L'An Deux mille vingt-trois et le neuf Juin, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, Maire.

**PRÉSENTS:** RUIZ Caroline, PONTOIS Brigitte, PINEAU Marie-Noëlle, , HOURQUET Anthony, BARRIERE Tom, AYSE Patrick, CAZABAN Alexandre, LEGRAND Stéphane, CAZET Michel

**ABSENTS/EXCUSÉS :** MONCLA Dominique, CAZET Joëlle

**A DÉLÉGUÉ SON DROIT DE VOTE** conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : MONCLA Dominique a donné pouvoir à LEGRAND Stéphane et CAZET Joëlle a donné pouvoir à AYSE Patrick

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** RUIZ Caroline

### **Objet: Mise en place de tarif pour location vaisselle dans salle communale**

Monsieur le Maire informe l'organe délibérant que de la vaisselle a été mise à disposition des locataires de la salle communale.

Il est nécessaire de mettre en place un tarif de location de cette vaisselle ainsi que le montant de remboursement de la vaisselle cassée ou manquante de la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

APPLIQUE le montant de la location de la vaisselle de la salle communale à 70 euros,

DECIDE le montant de remboursement de la vaisselle cassée ou manquante selon ce tableau :

Désignation	Valeur remplacement
fourchette	1.00
couteau	1.00
Cuillère à soupe	1.00
Cuillère à café	1.00
Cuillère à service	1.00
Grande assiette blanche	1.00
Petite assiette blanche	1.00

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

ID : 064-216404699-20230609-2\_09\_06\_2023-DE



Assiette creuse blanche	1.00
Plat creux blanc	2.00
Plat cul de poule inox	2.00
Plat creux plastique	2.00
Planche à découper	5.00
Plat creux plastique blanc	2.00
Couteau à découper	15.00
Fusil à aiguiser	15.00
Cul de poule	2.00
Verre écocup	1.00

Deux chèques de caution seront demandés : - un de 100 euros en cas de rendu de vaisselle sale

manquante

-un chèque de 300 euros pour vaisselle

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Le Maire, Michel CAZET.

